



Commission Paritaire  
des Parcs et Jardins  
Genève

## Informations importantes sur les jours de fermeture de fin d'année 2026 et début 2027

La période de fermeture s'étend du **jeudi 17 décembre 2026 à 14h00** au **lundi 11 janvier 2027** inclus. Vous trouverez ci- dessous le statut de chaque journée.

Jeudi 17 décembre 2026	Arrêt du travail à 14h00
Vendredi 18 décembre 2026	Jour compensé
Lundi 21 décembre 2026	Jour compensé
Mardi 22 décembre 2026	Jour compensé
Mercredi 23 décembre 2026	Jour de vacances
Jeudi 24 décembre 2026	Jour de vacances
Vendredi 25 décembre 2026 (Noël)	Jour férié
Lundi 28 décembre 2026	Jour de vacances
Mardi 29 décembre 2026	Jour de vacances
Mercredi 30 décembre 2026	Jour de vacances
Jeudi 31 décembre 2026	Jour férié
Vendredi 1er janvier 2027 (Nouvel An)	Jour férié
Lundi 4 janvier 2027	Jour férié
Mardi 5 janvier 2027	Jour de vacances
Mercredi 6 janvier 2027	Jour de vacances
Jeudi 7 janvier 2027	Jour de vacances
Vendredi 8 janvier 2027	Jour de vacances
Lundi 11 janvier 2027	Jour compensé

**Reprise du travail : Mardi 12 janvier 2027**

### N.B. : Flexibilité et dispositions complémentaires

Il est important de noter que des aménagements à ce calendrier sont possibles. Les entreprises disposent d'une certaine flexibilité, sous réserve de respecter les conditions suivantes :

- Les entreprises ont la possibilité **d'avancer la date de fermeture** ou de **retarder la date de reprise** du travail.
- Cette flexibilité s'inscrit dans le cadre de la prise de la **5ème semaine de vacances** (ou de la **6ème semaine** pour les salariés de moins de 20 ans et ceux de plus de 50 ans).
- Toute modification du calendrier doit faire l'objet d'une **entente préalable entre l'employeur et le personnel** soumis à la Convention Collective de Travail (CCT) applicable.